

ANTR2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Outre les connaissances et la compréhension des communautés humaines, l'anthropologie d'aujourd'hui vous préparera aussi à l'action. Comment intervenir pour changer le monde ? Comment intervenir dans la société et la culture de manière efficace et légitime ? Ces questions seront au cœur de votre démarche. L'anthropologie prospective offre des instruments de diagnostic, ouvre aux pratiques d'action collective et propose des méthodes d'intervention et d'évaluation.

Le master est articulé autour du projet de recherche que vous déterminerez avec l'aide d'un tuteur.

Votre profil

Vous

- vous intéressez à tout ce qui touche à l'être humain, du développement de l'espèce humaine aux réalisations les plus surprenantes des sociétés humaines ;
-

ANTR2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir des anthropologues professionnels capables d'analyser rigoureusement et avec expertise les sociétés et les cultures, de saisir les mutations et enjeux contemporains globaux et locaux et leurs conséquences et de s'y engager dans l'action de manière légitime et efficace, tels sont les défis que l'étudiant du Master [120] en anthropologie se prépare à relever. L'UCLouvain souhaite donc former des anthropologues qui promeuvent l'**anthropologie prospective**, une orientation qui offre des instruments de diagnostic, ouvre aux pratiques d'action collective et propose des méthodes d'évaluation et d'intervention.

Les étudiants s'engageant dans cette formation ont préalablement fait preuve (par exemple : à travers leur bachelier SOCA ou HUSO, ou via une passerelle ou une admission VAE) de leur maîtrise du socle des concepts clés, des théories fondatrices et des méthodologies propres à l'anthropologie, acquis qu'ils mobiliseront et approfondiront dans le cadre de ce master.

Au terme du master, le diplômé anthropologue :

- maîtrise de manière approfondie et critique les principes et concepts fondamentaux de l'anthropologie, de la culture et de la vie sociale, suivant les développements récents des sociétés contemporaines ;
- s'est spécialisé dans l'un des champs de l'anthropologie (à travers son choix de finalité) ;
- a développé un ancrage interdisciplinaire de l'anthropologie dans une perspective de complémentarité et d'ouverture à d'autres disciplines ;
- aura intégré le « basculement » anthropologique à travers la réalisation d'un travail théorique centré sur le développement d'un point de vue anthropologique sur un thème particulier incluant la construction d'un « débat » original faisant dialoguer, avec pertinence et logique, différents auteurs et la construction d'une prise de position personnelle raisonnée et argumentée ;
- est capable de concevoir et réaliser un projet de recherche de terrain en anthropologie : concevoir et réaliser une enquête ethnographique de terrain selon la méthode de l'observation participante (en gérant ses enjeux et conséquences notamment auprès du groupe étudié) en mobilisant les méthodes et techniques pertinentes (enquête, description, interprétation) et en mettant en œuvre une réflexion scientifique rigoureuse suivant une démarche inductive pour aboutir à la rédaction d'une monographie ;
- est capable de mobiliser ses savoirs, ses compétences et une démarche scientifique rigoureuse pour porter un regard critique, pluridisciplinaire et soucieux de valeurs éthiques sur les enjeux d'une anthropologie du XXI^e siècle.

À travers son choix de finalité et l'élaboration de son projet de recherche (mémoire), le diplômé privilégie une formation spécialisée orientée vers les métiers de/d' :

- la recherche, la consultance ou l'expertise de haut niveau dans le champ de l'ethnologie et de l'anthropologie sociale et culturelle (Finalité approfondie), (Final en mut Noun acquisut sudture etpla rai0ticipTm [(Finalmation spécialpolologo-222une anthropeie et dt d ale et((Finalolog SOCA o

1.5.

Démontrer une capacité d'intégration de savoirs d'autres disciplines dans l'analyse des groupes humains ou des phénomènes sociaux et de leurs conséquences, dans une perspective de complémentarité et d'ouverture (ancrage interdisciplinaire de l'anthropologie).

2.

Développer un point de vue anthropologique, « basculement », sur un thème particulier, à travers l'élaboration et la réalisation d'un travail théorique (d'épistémologie) intégrant la construction d'un « débat » original faisant dialoguer, avec pertinence et logique, différents auteurs et la construction d'une prise de position personnelle raisonnée et argumentée.

2.1.

Préciser et définir le thème d'étude et définir les concepts à partir desquels ce thème est questionné, à la lumière de cas particuliers.

2.2.

Définir la bibliographie : définir les textes théoriques fondateurs de la discipline et/ou contemporains et monographies classiques, lectures de différents auteurs, permettant d'étudier ce thème, en questionnant leur validité et leur pertinence.

2.3.

Faire preuve d'une lecture approfondie, réflexive et critique des textes théoriques fondateurs de la discipline et/ou contemporains et des monographies classiques permettant d'étudier ce thème.

2.4.

Construire un débat « original » en faisant dialoguer différents auteurs : construire un argumentaire motivé en mobilisant les textes théoriques fondateurs de la discipline et/ou contemporains et monographies classiques strictement appropriés et en les articulant avec logique.

2.5.

Développer un point de vue anthropologique et un questionnement qui s'inscrit dans la discipline (réaliser le « basculement ») : emprunter un regard éloigné, engagé et impliqué, propre à la posture de l'anthropologue.

2.6.

Construire et défendre une prise de position personnelle, raisonnée et argumentée, sur le thème et les questions étudiés.

2.7.

Rédiger un essai cohérent sur le thème étudié qui répond aux exigences de rédaction d'un article de revue scientifique (introduction/conclusion, définition du thème et des approches conceptuelles choisies, enchaînement des parties, qualité d'écriture et d'argumentation, bibliographie)

2.7.

Rédiger un essai cohérent sur le thème étudié qui répond aux exigences de rédaction d'un article de revue scientifique (introduction/conclusion, définition du thème et des approches conceptuelles choisies, enchaînement des parties, qualité d'écriture et d'argumentation, bibliographie)

2.8.

Défendre le travail théorique devant un jury sous la forme d'une discussion raisonnée, argumentée, réflexive et soutenue et d'un échange constructif.

3.

Concevoir et réaliser un projet de recherche de terrain en anthropologie : concevoir et réaliser une enquête ethnographique de terrain selon la méthode de l'observation participante combinée à des méthodes complémentaires, en articulation avec une maîtrise théorique, en mettant en Œuvre une réflexion scientifique rigoureuse suivant une démarche inductive pour aboutir à la rédaction d'une monographie (mémoire).

3.1.

Définir globalement le projet de recherche : le sujet de recherche, les interrogations de départ et le terrain ethnographique.

3.2.

Dresser un inventaire bibliographique aussi exhaustif que possible (encyclopédie, recueils bibliographiques, revues spécialisées, catalogues des bibliothèques, sources inédites) en questionnant la validité et la pertinence des sources en regard du sujet de recherche.

3.3.

Déterminer les méthodes, complémentaires à l'observation participante, envisagées pour cette recherche : archives, entretiens, récits de vie, recensement, questionnaires ...

3.4.

Réaliser, sur base de la bibliographie sélectionnée, « l'état de la question » sur le sujet de recherche.

3.5.

5.

Agir en tant qu'anthropologue, universitaire, en acteur critique et responsable, ayant déjà développé des compétences propres à une première expérience professionnelle concrète réalisée et ayant intégré une logique de développement continu.

5.1.

Se construire et s'engager dans une pratique professionnelle selon une approche universitaire fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par une prise de distance critique.

5.2.

Faire preuve de prise de distance par rapport à ses préjugés et se décentrer par rapport à son propre point de vue et ses valeurs culturelles.

5.3.

S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui, en étant soucieux de valeurs éthiques.

5.4.

Démontrer une capacité d'adaptation à des situations diverses et complexes, issues du fonctionnement de tout groupe humain.

5.5.

Témoigner d'une prise de conscience de leurs ressources et compétences personnelles, afin de les développer de manière autonome (logique de développement continu) et de les mettre au service de la recherche ou de carrières anthropologiques qui nécessitent la mobilisation de multiples compétences.

AA-F-R.

En plus de ces compétences communes à tout le master en anthropologie, le diplômé aura démontré un niveau élevé de compétence professionnelle dans le domaine de la finalité choisie.

S'il a suivi la finalité approfondie (recherche), Développer et acquérir les compétences d'un généraliste spécialisé en recherche en ethnologie et en anthropologie sociale et culturelle, capable de se lancer dans un projet doctoral ou souhaitant s'orienter vers les métiers de la recherche ou de la consultance.

AA-F-R.1.

Démontrer sa connaissance transversale de différents approfondissements théoriques en ethnologie et en anthropologie sociale et culturelle.

AA-F-R.2.

Démontrer sa connaissance d'un champ de la sociologie et l'articuler avec les savoirs anthropologiques.

AA-F-R.3.

Démontrer son aptitude à utiliser au moins deux méthodes connexes aux méthodes ethnographiques.

AA-F-R.4.

Démontrer sa capacité à gérer et exploiter de manière informatique, avec pertinence, des données de terrain.

AA-F-R.5.

Démontrer sa capacité à analyser, construire, réaliser et exploiter un documentaire audio-visuel dans le cadre d'une recherche en anthropologie.

AA-F-R.6.

Développer et mettre en Œuvre de manière approfondie une enquête ethnographique de terrain.

AA-F-R.7.

Rencontrer la nécessité et se donner les moyens théoriques et méthodologiques de poser un regard d'expert réflexif, pertinent et étayé sur l'anthropologie et ses bouleversements contemporains.

AA-F-E.

S'il a suivi la finalité didactique (enseignement), Mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur, dans le domaine des sciences sociales, et pouvoir y évoluer positivement.

AA-F-E.1.

Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs.

AA-F-E.2.

Enseigner en situations authentiques et variées.

Liste des finalités

ATTENTION :

En 2024-2025, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **En ESPO, toutes les activités de cette finalité seront à suivre au 1er bloc annuel.** A noter que, **dès septembre 2025**, , pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée](#), voir ici.

parmi :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">> Finalité didactique [prog-2024-antr2m-lantr200d]> Finalité approfondie [prog-2024-antr2m-lantr200a] |
|--|

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement

				Bloc annuel	
				1	2
● LENVI2101	Sociétés, populations, environnement, développement: problématiques et approches interdisciplinaires	Martin Colla (supplée Caroline Nieberding) Nathalie Frogneux (coord.) Julie Hermesse Jean-Pierre Raskin	ENR [q1] [45h] [6 Crédits] 	x	x



ANTR2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

<p>Bachelier en information et communication</p> <p>Bachelier en droit</p> <p>Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques</p> <p>Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes</p> <p>Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales</p> <p>Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale</p> <p>Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale</p> <p>Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques</p> <p>Bachelier en histoire</p> <p>Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale</p>		l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
---	--	--

Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)

<p>Bachelier en sociologie et en anthropologie</p> <p>Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques</p> <p>Bachelier en langues et littératures modernes et anciennes</p> <p>Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation orientales</p> <p>Bachelier en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale</p> <p>Bachelier en langues et littératures modernes, orientation générale</p> <p>Bachelier en langues et littératures modernes, orientation germaniques</p> <p>Bachelier en histoire</p> <p>Bachelier en histoire de l'art et archéologie</p> <p>Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation</p> <p>Bachelier en sciences humaines et sociales</p> <p>Bachelier en philosophie</p> <p>Bachelier en théologie</p> <p>Bachelier en droit</p> <p>Bachelier en information et communication</p> <p>Bachelier en sciences politiques</p> <p>Bachelier en sciences géographiques</p>	Programme répondant aux conditions générales et spécifiques d'accès	Accès sur dossier
---	---	-----------------------------------

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

<p>Bachelor of Science in de sociologie (ou équivalent)</p> <p>Bachelor of Arts in de wijsbegeerte</p> <p>Bachelor of Science in de communicatiewetenschappen</p>	Programme répondant aux conditions générales et spécifiques d'accès	Accès sur dossier
---	---	-----------------------------------

Bachelor of Laws in de rechten
 Bachelor of Arts in de godgeleerdheid en de godsdienstwetenschappen
 Bachelor of Arts in taal- en letterkunde
 Bachelor of Arts in de geschiedenis
 Bachelor of Arts in de archeologie
 Bachelor of Arts in de kunstwetenschappen en de archeologie
 Bachelor of Arts in de kunstwetenschappen
 Bachelor of Science in de psychologie

Bacheliers étrangers

Bachelier en sociologie (ou équivalent) Bachelier en anthropologie (ou équivalent)
 Bachelier en philosophie
 Bachelier en information et communication Bachelier en droit Bachelier en théologie
 Bachelier en philosophie et lettres Bachelier en histoire
 Bachelier en archéologie et histoire de l'art Bachelier en psychologie ou tout autre bachelier jugé équivalent

Programme répondant aux conditions générales et spécifiques d'accès

[Accès sur dossier](#)

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 45 BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 45 BA en coopération internationale - crédits supplémentaires entre 15 et 60 BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 15 et 45 BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 15 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licence en Anthropologie Licence en Sociologie Licence en Histoire Licence en Philosophie Licence en Sciences politiques Licence en Sciences de la population et du développement Licence en Information et communication Licence en Archéologie et histoire de l'art	Programme répondant aux conditions générales et spécifiques d'accès	Accès sur dossier	
Toute licence non citée ci-dessus	Programme répondant aux conditions générales et spécifiques d'accès	Accès sur dossier	

Masters

Master en Sociologie
Master en Histoire
Master en Philosophie
Master en Sciences politiques
Master en Sciences de la
population et du développement
Master en Information et
communication
Master en Archéologie et
histoire de l'art

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du **master à finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.
